

**Conseil d'École du vendredi 19 juin 2020**  
**Année scolaire 2019-2020**

Personnes présentes

Pour la municipalité : M. Mangenet

Pour les parents : Mmes Masivi-Mangenet, Issele, M. Bohy ;

Pour l'école : Mmes Kalk, Biesques et Antoine-Grandjean.

Absentes excusées : Mmes Gachot et Gérard.

**Ouverture de séance – 17h00**

**1. Remerciements :**

Les enseignantes remercient la mairie et les parents pour l'organisation de la piscine, les diverses sorties qui ont déjà eu lieu cette année. De même, elles remercient la municipalité pour leur soutien et leur réactivité durant cette période épidémique si particulière.

**2. Approbation du compte rendu du précédent conseil d'école**

Le compte rendu du conseil d'école du 15 novembre 2019 a été approuvé à l'unanimité.

**3. Vie scolaire : Bilan des activités menées en classe – activités prévues**

**3.1. Activités ayant eu lieu**

Dans les 3 classes :

- Spectacle à Plaine le 17 décembre 2019
- Petit déjeuner équitable le 20 décembre 2019
- Intervention de M. Capperon : ateliers de découverte de la musique classique et du piano ; puis goûter de Carnaval le 14 février 2020

Maternelle :

- Saint Nicolas et Chandeleur à la maison de retraite

CP-CE1-CE2 :

- passation des évaluations nationales CP
- chants de Noël à la maison de retraite

CE1/CM1/CM2 :

- chants de Noël à la maison de retraite
- cinéma à Rothau le 21 janvier 2020 : projection du film *Donne-moi des ailes*.

**3.2. Activités prévues**

- En raison de l'épidémie de Covid-19, toutes les rencontres sportives et tous les spectacles auxquels les élèves auraient dû assister ont été annulés.
- La semaine d'initiation aux arts du cirque, initialement prévue du 16 au 20 mars 2020, est reportée à l'année 2020-2021 (2<sup>e</sup> trimestre).

#### **4. Sécurité :**

- ✚ Un exercice attentat intrusion a été réalisé le 10 décembre 2019.

Scénario retenu : A 13h30 en revenant à l'école, Mme ANTOINE-GRANDJEAN découvre un message de menace sur le répondeur de l'école : un individu risque de s'introduire dans l'école pour y déposer un colis piégé (alerte à la bombe). Elle décide alors de déclencher le protocole retenu dans le PPMS attentat intrusion : il s'agissait d'évacuer les lieux et de se rassembler à l'endroit (confidentiel) prévu dans le PPMS.

Les failles mises en avant lors de cet exercice ont été corrigées :

- Le signal n'a pas été entendu partout : il a été décidé que le signal serait dorénavant un appel téléphonique sur les téléphones portables des maitresses. La maitresse du RASED sera prévenue par l'enseignante de la classe de CP-CE1-CE2 se trouvant au même étage ;
  - La clé du lieu de confinement a été déplacée : elle se trouve désormais dans un endroit plus rapidement accessible pour la directrice.
  - Les consignes de confinement ou d'évacuation en cas d'attentat ont été ajoutées dans toutes les salles fréquentées par les élèves. Le personnel fréquentant ces salles a été informé du lieu où elles étaient stockées dans la pièce.
- ✚ Un exercice d'évacuation incendie a eu lieu le 12 décembre 2019. L'école a été évacuée en 1 minute et 30 secondes. Tout s'est bien passé.
  - ✚ Un exercice de confinement a été réalisé le 20 janvier 2020. Tout s'est bien passé : l'ensemble des élèves et du personnel étaient rapidement rassemblés dans les zones de confinement.

Les failles mises en avant lors de cet exercice ont été corrigées :

- La radio fonctionnait correctement mais n'était pas placée dans la bonne salle. Elle est maintenant au bon endroit ;
- Un élève arrivé en cours d'année ne figurait pas sur les listes, le PPMS étant actualisé en début d'année scolaire : il a été ajouté.
- L'affiche à mettre en place à l'extérieur de l'école est remplacée par un SMS type qu'un membre de l'équipe enseignante sera chargé de transmettre aux parents « chefs de groupe téléphonique » de chaque classe.

Les deux derniers exercices PPMS prévus pendant le confinement ont été annulés.

La mairie prévoit un contrôle ERP pour l'année 2020-2021 (sur conseil du SDIS) concernant la catégorisation de l'école vis-à-vis de la situation du bâtiment accueillant les maternelles (sur étage avec effectif d'au moins un élève). Le résultat de cette étude pourra faire l'objet d'une mise aux normes du bâtiment scolaire.

#### **5. Préparation de l'année scolaire 2020-2021 : effectifs, répartition des élèves, projets pédagogiques**

##### **5.1. Effectifs, répartition des élèves**

Les enseignantes se sont réunies en Conseil des Maitres et ont décidé de la répartition suivante pour l'année scolaire 2020-2021 :

- Une classe de maternelle (PS-MS-GS) de 21 élèves : 7 Petits (à ce jour, 6 sont déjà inscrits), 9 Moyens et 5 Grands. Enseignante : Mme Gérard Christine, ATSEM : Mme Martin Estelle ;
- Une classe de CP/CE1/CE2 de 21 élèves : 7 CP, 9 CE1 et 5 CE2.

- Une classe de CM1/CM2 de 21 élèves : 8 CM1 et 13 CM2. Enseignante : Mme Antoine-Grandjean, qui reprend le travail à temps plein.

Soit un effectif total de 63 élèves.

La mairie est en train d'étudier la possibilité de mettre à disposition de la classe de cycle 2 une ATSEM les après-midis. Cette dernière permettrait la décharge d'une partie des élèves de l'enseignante afin de privilégier l'apprentissage de lecture au CP. Si cela n'était pas possible, les CE2 rejoindraient à nouveau la classe de CM les après-midis.

Nous sommes encore dans l'attente des inscriptions pendant les grandes vacances ou à la rentrée 2020/2021 (1 élève de Moyenne Section et 2 élèves de CE2 supplémentaires devraient être inscrits à l'école d'ici la rentrée 2020 – soit 66 élèves au total).

De plus, Madame Gachot, enseignante de la classe de cycle 2, a demandé sa mutation vers un autre groupe scolaire. Nous sommes dans l'attente des résultats du mouvement.

Enfin, nous ne savons pas encore quelles seront les consignes sanitaires à la rentrée. Nous devons nous adapter en temps voulu. L'organisation de l'accueil des élèves devra peut-être être modifiée.

## **5.2. Projets pédagogiques**

Nous serons dans la 2<sup>e</sup> année du nouveau projet d'école 2019-2022.

Nous avons toujours 2 objectifs prioritaires :

- Construire le parcours d'un lecteur autonome ;
- Favoriser l'ouverture culturelle en faisant de l'école un lieu de culture commune.

Nous avons ainsi plusieurs projets pour cette prochaine année scolaire :

- La semaine de découverte des arts du cirque avec la troupe Joubinaux ;
- Un nouveau partenariat avec Michel Capperon, pianiste professionnel ;
- Comme tous les ans, la participation aux Ecoles qui chantent, et différentes rencontres sportives par le biais de l'association Haute Bruche Ecoles;
- La participation au dispositif Ecole et Cinéma.